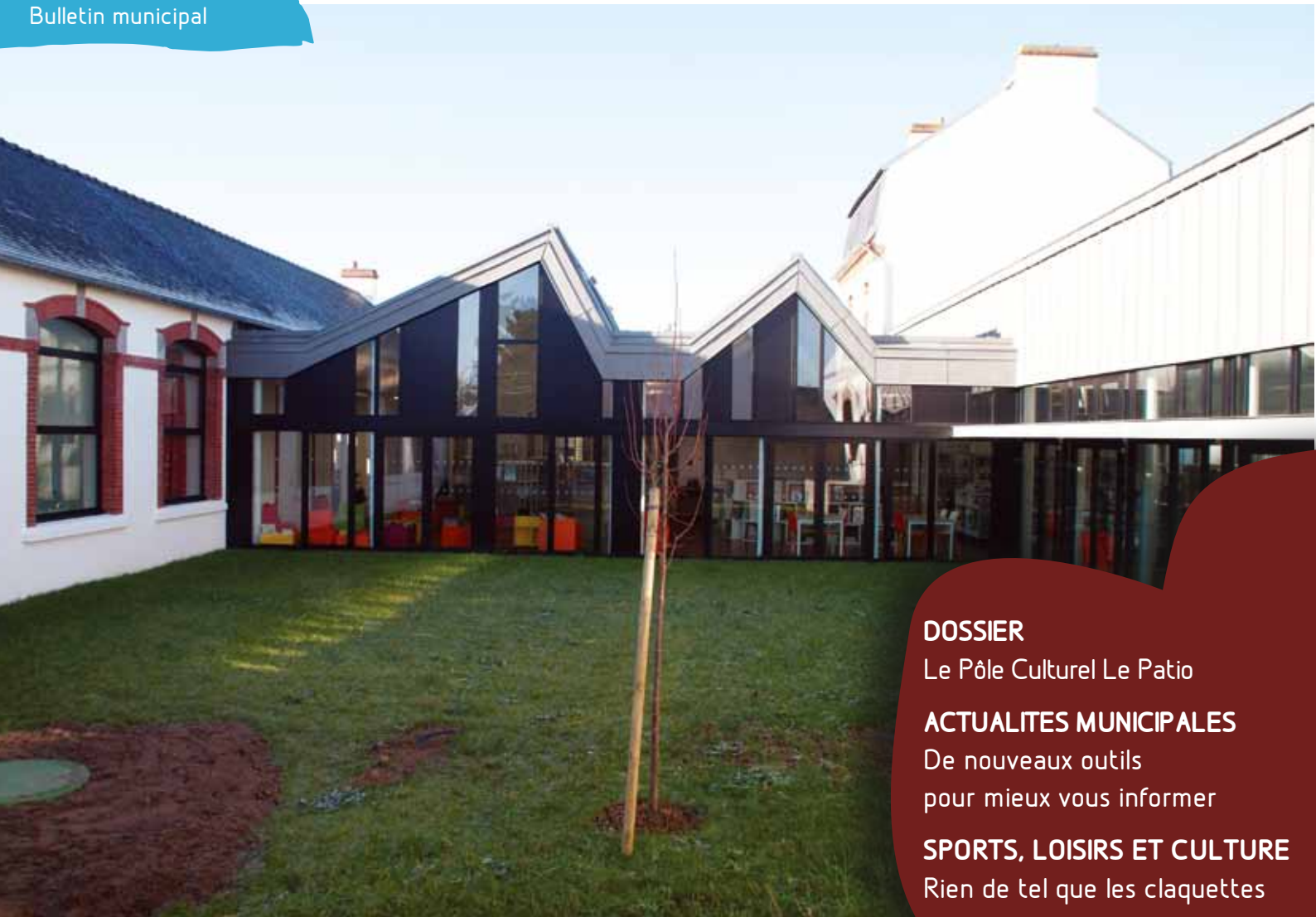


JANVIER
2015

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



DOSSIER

Le Pôle Culturel Le Patio

ACTUALITES MUNICIPALES

De nouveaux outils
pour mieux vous informer

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Rien de tel que les claquettes

LE PÔLE CULTUREL « LE PATIO »

Un équipement à la portée de tous



Coup de cœur



Le projet « Coeur de ville » devrait permettre d'offrir des espaces de vies confortables et agréables aux Yffiniacais.



dans ce numéro
Cultivons nos talents



SOMMAIRE

Dossier

LE PÔLE CULTUREL LE PATIOP4-6

Actualités municipales

80 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS
DE NOUVEAUX OUTILS
POUR MIEUX VOUS INFORMER.....P7

Enfance Jeunesse

LES ECOLES
SPECTACLES DE NOËL
PROCHAINS PROGRAMMES DES TAP.....P8-11

Sports, loisirs et culture

CONCERT ENTRE TEMPS
AMATEURS DE CLAQUETTESP12

Environnement

RENOV'ACTION
ÉCOTO
UNE CONSULTATION SUR L'EAUP13

Bloc-notesP14

Groupes de la minoritéP15

Agenda / Au fil des jours.....P16

EDITO

Une mandature à cœur ouvert...

Depuis le scrutin municipal de mars dernier, le conseil municipal a dû se mettre en action à marche forcée.

C'est en effet une équipe de conseillers et encore plus singulièrement d'adjoints, très sensiblement renouvelée qui dû très vite s'organiser, trouver ses repères et le bon régime pour parvenir, dans l'année, à un niveau d'efficience optimum.

Je les remercie tous pour leur implication qui aura notamment permis dès cette fin d'année à dessiner les contours du plan pluriannuel d'investissement (PPI) de la mandature. Celui-ci devrait être rapidement finalisé et proposé au débat d'orientation budgétaire en février prochain.

Ce document permettra d'étudier la faisabilité des opérations et leur programmation à l'aune du nouvel environnement budgétaire et financier dont chacun connaît les perspectives restrictives.

Sans l'attendre, l'exécutif a décidé de lancer son premier chantier car il s'agit d'un projet au long cours, véritable fil rouge de cette mandature qui en incarnera quelques valeurs fortes et notamment le volontarisme et le souci du partage.

Je veux parler du projet «Cœur de ville» qui consistera en la requalification des voies, places et autres espaces publics de ce que les urbanistes appellent plus communément l'hyper-centre.

Cette opération d'aménagement a été confiée au cabinet d'architecture paysagiste et urbaniste «Marion Talagrand» de Paris, associé au cabinet de Géomètres Breton «Quarta».

Elle portera l'ambition de faire du centre-ville un espace de sociabilité, où la population aime à se retrouver, vecteur d'une mixité intelligente des différentes fonctions (activités, services, logement,...) sans oublier de prendre en compte les problématiques du stationnement et de la circulation automobiles.

Une large concertation sera organisée pour que les différents acteurs et partenaires s'approprient ce projet et j'invite toutes les bonnes volontés concernées à s'y intéresser, les premières réunions étant programmées pour le tout début janvier...

En attendant ces prochains développements dont nous ne manquerons pas ici, de rendre compte au fur et à mesure de leur avancement, je souhaite à tous et à chacun, pour cette nouvelle année santé, bonheur, et réussite dans tous vos projets et activités...

Bonne année 2015 !

Michel Hinault
Maire

A NOTER



PRIX ARMORICE

Deux rencontres entre
lecteurs sont program-
mées au Patio :

- lundi 26 janvier à 14h30
- mardi 27 janvier à 18h30



Pôle Culturel Le Patio

Un équipement à la portée de tous

Et même si Le Patio a accueilli ses premiers visiteurs le 24 septembre, l'inauguration samedi 6 décembre a officiellement marqué l'ouverture du Pôle Culturel. En présence du député Michel Lesage et de nombreux élus, le maire a présenté ce nouvel équipement. Médiathèque, salle d'exposition, espaces associatifs et culturels, le Pôle Culturel se veut être avant tout accessible à tous.



Le groupe briochin La petite semaine a animé la journée.



L'architecte Dominique Bonnot (à g.) a présenté son travail ainsi que sa réflexion autour du projet.

« Dans un contexte de crise économique, inaugurer un nouvel équipement, a fortiori dans le domaine culturel, souvent premier sacrifié en période de récession, se révèle un signe fort, d'espoir et de confiance dans ce choix porteur d'avenir. Car chacun a aujourd'hui bien compris que la culture, vivante et ancrée dans son époque et ses territoires constitue un élément important du « bien vivre » mais aussi un vecteur fondamental de dynamique économique » : c'est par ces mots que le maire a commencé son discours inaugural, retraçant ensuite l'évolution du bâtiment et l'historique du projet. Forte affluence également l'après-midi lors de la Portes Ouvertes animé en musique avec le groupe Briochin La Petite Semaine.

Située 11 rue des Ecoles, l'ancienne médiathèque a fait l'objet d'une rénovation complète pour se transformer en un pôle culture baptisé Le Patio. Celui-ci comprend une médiathèque, une salle d'exposition et de trois salles dédiées aux activités et animations culturelles ainsi que d'un jardin clos.

L'ÉQUIPEMENT

D'une surface totale de 1016 m², Le Patio est composé de plusieurs parties :

Une médiathèque

Elle se compose de différents espaces, sur une superficie de 350 m² :

- le secteur Adultes mettant à disposition des romans, des documentaires, des BD, etc
- le secteur Jeunesse avec des albums, des romans, des documentaires, etc. Un espace pour les tout-petits et leurs parents y est intégré.
- un espace audiovisuel avec CD, DVD comprenant environ 660 documents
- un espace multimédia avec six postes informatiques, destiné également, sur réservation, à des ateliers d'initiation ou thématiques.
- un espace pour les revues périodiques
- une banque d'accueil se trouvant à l'entrée de la médiathèque
- trois bureaux
- une boîte de retour installée à l'extérieur de la médiathèque permet de restituer les documents en dehors des horaires d'ouverture.
- deux automates de prêts, un premier pour emprunter les documents et un second pour les rendre seront installés.



La médiathèque en chiffres

- 4 983 prêts en octobre 2014 contre 2 874 en octobre 2013
- 4 369 prêts en novembre 2014 contre 2 503 en novembre 2013
- 3 549 prêts au 23 décembre 2014 contre 2 025 en décembre 2014
- 99 066 prêts en octobre et 92 445 en novembre sur l'ensemble du réseau
- 178 nouvelles adhésions depuis l'ouverture de la médiathèque

De g. à d. Sylvia Paulin-Verdier adjointe à la culture, Karine Derrien, Christophe Le Diffon et Françoise Lautredou vous souhaitent la bienvenue au Patio.

L'espace multimédia Les prochains rendez-vous

Initiation : prochains ateliers à partir du 13 janvier - le mardi soir de 16h à 18h - durée 5 séances hebdomadaires de 2h - tarif 13€ (abonné) ou 21€ (non abonné)

Perfectionnement : 2 séances soit 4h au total - le mercredi matin de 10h-12h - tarif 7€ (abonné) ou 11€ (non abonné)

Traitement de texte (débutant et intermédiaire) : mercredi 14 et 21 janvier

Sécurité et internet : mercredis 18 et 25 février

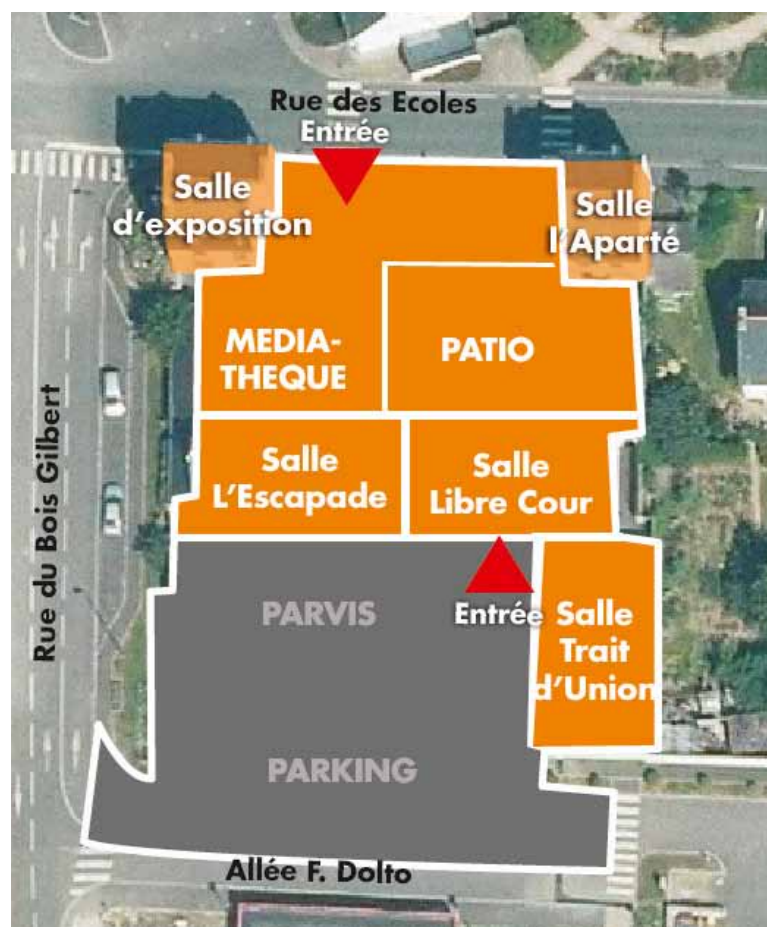
Gestion et retouche photos : mercredis 4 et 11 mars

Pour tout renseignement et inscription : médiathèque au 02 96 72 74 27



L'espace multimédia est animé par Christophe qui vous propose différentes séances, de la navigation sur Internet ou encore de la bureautique.

Le Patio - Plan de masse



Une salle d'exposition

D'une surface de 57 m² et se trouvant à l'entrée du Pôle Culturel, la salle d'exposition permet l'organisation d'expositions, de rencontres de lecteurs. Cet espace dispose de cloisons coulissantes permettant d'adapter la salle à différentes configurations.



Deux salles d'activités : L'Escapade et Libre-cour

Deux salles de 60 m² accueillant les usagers des salles associatives pour des activités principalement manuelles et culturelles mais aussi de spectacles, d'accueil d'auteurs. Une des salles est en communication directe avec l'espace jeunesse de la médiathèque et destinée principalement aux accueils de classes comme pour l'heure du conte.

Les extérieurs

Le bâtiment est organisé autour d'un jardin intérieur appelé patio où les usagers pourront s'installer aux beaux jours. Au sud, un parvis réservé à la circulation des piétons a été créé.

1% artistique

Créé en 1951, le "1%" est un dispositif qui consiste à consacrer, à l'occasion d'une construction ou d'une réhabilitation d'un bâtiment public un financement représentant un pour cent du coût des travaux. Ce dispositif mis en place afin de soutenir la création. Suite à l'appel à projets au titre de ce dispositif, ce sont deux œuvres en granit noir réalisées par l'artiste breton Yannick Connan qui trouveront leur place dans le patio.

Le projet et les principales dates

À l'origine du projet, le souci de remplacer un équipement désuet et inapproprié (manque d'espace de rayonnage, de circulation et de lecture) par un bâtiment moderne répondant ainsi aux besoins actuels des usagers. Le projet prévoit également la réintégration de l'espace multimédia, jusque là isolé de l'espace bibliothèque et inaccessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que la mise à disposition des salles nouvelles salles associatives pour les usagers des associations à vocation culturelle.

1988 : jusqu'à cette date sous statut associatif, la bibliothèque devient un service municipal à part entière. Deux personnes sont alors recrutées. Des locaux plus confortables sont réalisés, un fonds documentaire est constitué et des supports audiovisuels et numériques y trouvent leur place.

1994 : première extension des locaux de 50 m²

2001 : de nouveaux agrandissements sont réalisés offrant des bureaux et sanitaires aux agents.

2002 : un espace multimédia est créé.

13 juillet 2011 : Signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Bonnot de Saint-Brieuc (devenu cabinet SABA Architectes le 2 janvier 2014)

10 février 2012 : approbation de l'Avant Projet Définitif (APD)

12 juillet 2012 : délivrance du permis de construire

15 avril 2013 : démarrage des travaux

30 avril 2014 : Fin démolition des bâtiments du Bois Gilbert

8 septembre 2014 : réception des travaux

24 septembre 2014 : ouverture du Pôle Culturel

CCAS

80 paniers gourmands distribués

Depuis de nombreuses années, à l'approche des fêtes de fin d'année, il est de tradition que la commune d'Yffiniac offre, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, un colis de Noël aux seniors ayant des difficultés à se déplacer et n'ayant pu se déplacer au repas organisé en novembre. Quelques jours avant Noël, les membres du CCAS et quelques bénévoles sont donc allés rendre visite à ces personnes afin de leur remettre un panier garni de gourmandises et charcuterie. Un cadeau très apprécié des anciens. « Cette visite est un moment convivial qui nous permet également de faire connaissance et de mieux nous connaître. C'est aussi l'occasion d'écouter les besoins », précise Annick Glâtre, l'adjointe aux Affaires Sociales.



Annick Glâtre, l'adjointe aux Affaires Sociales (a.g.) et Anne-Marie Cotillard, employée au CCAS, se sont rendues chez Marie-Paule Boursier

Lettre d'information numérique/Messages d'alertes SMS

Deux nouveaux outils pour être informés



La commune d'Yffiniac met en place deux nouveaux outils d'information afin de faciliter et d'améliorer l'information et la communication.

La lettre d'information numérique (ou newsletter)

Fin janvier 2015, à partir de la page d'accueil du site internet de la ville, chaque visiteur pourra s'abonner à la lettre d'information électronique d'Yffiniac, nouvel outil de communication. Elle viendra en complément du Sillon et proposera une sélection d'informations (actualités, renseignements pratiques, agenda, etc). Cette infolettre aura également pour but

d'inviter les internautes à visiter le site internet. Celui-ci fera l'objet dans les mois à venir d'une mise à jour. L'inscription est d'ores et déjà possible via le coupon-réponse ci-dessous.



La lettre d'information numérique (ou newsletter)

Abonnez-vous à la lettre d'information en communiquant votre adresse électronique : _____
(Vous pourrez, quand vous le souhaitez, vous désinscrire de la lettre d'information.)

Les alertes par texto, par courriel ou par téléphone - Adhérez au service d'alertes :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de portable : _____ N° de tél. fixe : _____

Adresse électronique : _____ Signature : _____

Les messages d'alertes par texto, courriel, ou téléphone

La municipalité vient de se doter d'un service d'alerte afin d'informer rapidement et efficacement la population yffiniacaise en cas de risques majeurs (alerte météo, inondations, canicule, tempête, etc). Le principe est simple : les habitants qui adhèrent au dispositif reçoivent des informations brèves sur l'état de la situation ou la conduite à tenir en cas de risques importants par mail, SMS et message vocal (téléphone fixe ou portable).

L'avantage du système : être prévenu des risques en temps réel. Des informations sur la vie communale pourront aussi être envoyées par ce biais.

L'inscription au service est simple et gratuite : il suffit de remplir le formulaire ci dessous (également disponible en mairie et bientôt sur le site internet de la commune : www.ville-yffiniac.fr) et le déposer à l'accueil de la mairie. Ces données sont confidentielles.

Pour tous renseignements : 02 96 72 73 36 ou au 02 96 72 60 33

Groupe Scolaire du Bois Gilbert

Escale en Asie avec les maternelles

Un voyage qui n'aura pas laissé petits et grands indifférents. Entre pandas, dragons, chinois, c'est un très joli spectacle de Noël avec pour fil conducteur l'Asie, et plus précisément la Chine et la Russie, que les maternelles ont présenté. Orchestrées par les enseignants et Atsem, les chorégraphies ont offert aux spectateurs un charmant voyage sur les rives du Mékong et au pays des Tsars. Un tonnerre d'applaudissements, des flashes qui crépitent... l'ambiance fût une nouvelle fois au rendez-vous !

Et bien-sûr, un visiteur très attendu... le bonhomme en rouge à la grande barbe blanche qui est arrivé avec sa hotte.



Ecole Saint-Aubin

Les écoliers ont donné de la voix

Dernièrement, les élèves de Karine et Chantal ont donné une représentation musicale devant leurs camarades de maternelle, le temps de quelques chansons préparées avec Nicole, musicienne et qui est intervenue durant six séances. A cette occasion, les enfants avaient préparé des illustrations sur un kamishibai, petit théâtre d'images... qu'ils ont fait défiler au rythme de différents instruments.



Les écoliers ont du coeur

Une fois encore, les écoliers et enseignant(e)s ont organisé une bourse solidaire aux livres, jouets et jeux divers au profit des Restos du coeur, l'occasion d'illustrer les valeurs d'entraide et de partage. C'est ainsi que chaque enfant était invité à choisir un de ses jouets, en bon état, pour l'offrir à un enfant moins chanceux. Un bel élan de générosité et cette année, la classe de CP qui fut chargée de remplir la camionnette.



Maison de la Petite Enfance

Un goûter de Noël en musique

C'est au son des chansons et musiques interprétées par Samuel Cosson, bien connu des enfants, que petits et grands ont assisté au goûter de Noël. Une fois n'est pas coutume, celui-ci était servi cette année à l'heure du petit-déjeuner. Au programme des réjouissances également, la distribution de petites étoiles dorées à accrocher au sapin et de magnets représentant la photo de chaque enfant.



RPAM

Les tout-petits à la fête



Les tout-petits ont eu droit aussi à leur spectacle. Salle Palante, Marie Chiff'mine de la compagnie Le Grenier Vert a débarqué pour un délicieux moment conté suivi d'un goûter ... et de l'apparition forcément du Père Noël.

Les prochains espaces jeux : jeudi 8 janvier (éveil aux livres au Patio), lundi 26 à la Maison de la Petite Enfance. Sur inscription. A noter : un espace jeux se déroulera désormais une fois par mois au Patio (et non plus)

Contact : Relais Parents Assistants Maternels Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (Isa belle Urbaniak et Roxane Rouillé) - Tél. : 02 96 77 60 50 / 02 96 77 60 86 - www.saint-brieuc-agglo.fr



la classe de CE1/CE2 de l'école St-Aubin

Bien manger, ça s'apprend !

A bord de la remorque itinérante Roule la science installée pendant plusieurs jours esplanade François Mitterrand, de nombreux écoliers ont profité d'une animation gratuite sur les questions de l'équilibre et de la sécurité alimentaires mais aussi sur des aliments du terroir, labels et appellations contrôlées, et ce grâce à des maquettes, jeux et vidéos.

d'autres élèves, à l'occasion d'un Temps d'Activités Péri-scolaires



Assmat'ibulles

Ainsi font, font, font..



Carton plein pour ce spectacle de marionnettes inédit, entièrement produit par plusieurs d'entre elles. De la confection des marionnettes au scénario en passant par les décors et la mise en scène, ce spectacle est le fruit d'une collaboration avec la Troupe des Choc'Art. Salle des Fêtes, ce fut un beau moment partagé en famille.



Un avant-goût de Noël

Comme chaque année, les écoliers ont pu profiter des spectacles offerts par la municipalité.

Au Patio était présenté pour les plus jeunes un spectacle de marionnettes par la compagnie Le théâtre avec un nuage de lait. Avec M. Ploc, tout rond et tout mignon, Fénéon le télépathe, Mimi la Plic et les frères Ploc s'exerçant tour à tour à un numéro de voltige et de claquettes.

Salle du Belvédère, les plus grands avaient rendez-vous avec Ronan le magicien et Samy le lapin sa marionnette Un spectacle qui n'a pas manqué et en même temps, avec des vrais tours de magie, et au cours duquel les enfants étaient invités à participer.



Temps d'activités périscolaires

Un final en beauté

Pour clôturer la deuxième période des TAP, les enfants ont présenté un spectacle à commencer par un défilé de costumes confectionnés avec des matériaux peu ordinaires (sacs poubelles, plastiques, bouchons). D'autres enfants sont montés sur scène exercer leurs talents de chanteuses ainsi que leurs talents d'acteurs. Ce fut l'occasion de découvrir d'autres activités pratiquées dans d'autres ateliers comme la création de décors de Noël.

La mairie recrute des animateurs Bafa pour encadrer les enfants.
Pour tous renseignements :
02 96 72 66 44



Les prochaines activités

Ecole Saint-Aubin

CP-CE1

- **Sandra** : Modelage - Création d'objets en utilisant différentes pâtes de modelage
- **Steven** : Bougez en rythme - Bougez en rythme et en groupe
- **Goulven** : Rugby sans contact - Dérivé du rugby permettant de pratiquer ce sport sans se faire mal
- **Nathan** : Jeux collectifs - Jeux avec ou sans ballon, sollicitant les ressources motrices et informationnelles.

CE2-CM

- **Lidwine** : Bien être - Un petit temps pour soi avec une initiation à diverses techniques de massages et de relaxation
- **Suzanne** : Hand-Ball - Sport collectif avec un ballon où deux équipes s'affrontent dans le but de marquer un maximum de points
- **Alexis** : Fabrication de masques en plâtre - Création de masques décoratifs ou ludiques (mardi gras)
- **Aurélien** : Multimédia - (Re)découverte de l'outil à l'aide de différents logiciels

Groupe du Bois Gilbert

CP-CE1

- **Pauline** : Arts plastiques - Confection sur le thème des rois et reines
- **Marie** : Arts plastiques - Création bijoux et portes-clés originaux en utilisant différentes matières
- **Goulven** : Rugby sans contact - Dérivé du rugby permettant de pratiquer ce sport sans se faire mal
- **Nathan** : Jeux collectifs - Jeux avec ou sans ballon, sollicitant les ressources motrices et informationnelles.
- **Valérie** : Carnaval - Confection d'un déguisement

CE2-CM

- **Lidwine** : Bien être - Un petit temps pour soi avec une initiation à diverses techniques de massages et de relaxation
- **Céline et Elodie** : Accro Gym - Gymnastique au sol, pyramide humaine & chorégraphie. C'est un enchaînement chorégraphique de portés et d'acrobaties
- **Dominig** : Jeux de société - Découverte de jeux qui peuvent se pratiquer selon différents objectifs : la coopération, la stratégie, la rapidité.
- **Pauline & Pascale** : Théâtre - Initiation à la mise en scène
- **Aurélien** : Multimédia - (Re)découverte de l'outil à l'aide de différents logiciels



Concert

Acoustic Duo/Little Fat Pony/Prohibisong Samedi 7 février à 20h30 Salle du Belvédère



L'association Entre Temps vous donne rendez-vous pour une soirée sous le signe de la musique animée par 3 groupes : Acoustic Duo pour un concert aux sonorités country rock, avec Cécile au chant et Gaël à la guitare. En première partie, à Little Fat Pony (à g.) et Prohibisong.. Ce dernier revient pour la 2^e fois avec un répertoire de chanson française pop rock.

Tarif : 8 € et 5 € (- 15 ans) - Contact au 06 72 22 97 13

ACOUSTIC DUO



Soirée crêpes

Vendredi 30 janvier à 19h Salle des Fêtes

Organisée par l'Apel afin de financer les classes rivière et artistiques prévues au printemps 2015.

Tarif : 10 € et 6 € (enfant)

Réservation au 02 96 72 57 14

UFY

Sur la pelouse du Roudourou

Lors du match qui opposait En Avant Guingamp à l'équipe de Caen le 3 décembre dernier, 11 jeunes pousses de l'école de football du club ont eu le privilège de pénétrer sur la pelouse du Roudourou et d'accompagner leurs idoles Rouge et Noir à leur entrée sur le terrain. Une soirée qu'ils ne sont pas près d'oublier, avec une victoire pour les Guingampais 5-1.



Ici avec les joueurs de Guingamp

Carib'son

Rien de tel que les claquettes !



Nouvelle activité mise en place il y a un an par l'association, les claquettes américaines ou irlandaises font de plus en plus d'adeptes. Pour la tonicité, la gestuelle, la danse : les fans de Fred Astair ou de Sammy Davis Junior s'en donnent à cœur joie chaque semaine à faire claquer leurs chaussures à talonnettes. « Les cours sont ouverts à tout le monde, débutants ou confirmés. Les premiers pas sont accessibles à tous et permettent très rapidement de se faire plaisir. On peut avoir réalisé une chorégraphie au bout de seulement quelques heures d'apprentissage », Ghislaine le professeur.

Les cours sont dispensés les lundi, mercredi et jeudi.

Pour tous renseignements : Ghislaine Leclerc au 06 62 13 75 23

Rénov'action/Vir'Volt

Un coup de pouce pour rénover son logement

Qu'est-ce que Rénov'action ? Lancé par Saint-Brieuc Agglomération, le dispositif Rénov' action est destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaitent rénover leur logement ou le mettre en location, quelles que soient les conditions de ressources. Grâce à ce programme d'amélioration de l'habitat, vous pourrez par exemple améliorer votre confort, réduire votre facture énergétique, adapter votre logement lié à un handicap. Comment en bénéficier ? Le Pacte habitat et développement (Pact HD) et l'Agence locale d'énergie (Ale) vous accompagnent et vous conseillent tout au long de votre projet, de la prise de contact jusqu'au versement de la subvention. En fonction du type de travaux envisagés, les aides peuvent être techniques, financières et/ou fiscales. Les aides ne sont pas forcément soumises à conditions de ressources, mais nécessitent de ne pas avoir commencé ses travaux avant la demande de subvention.

Contact : Saint-Brieuc Agglo - www.saintbrieuc-agglo.fr - Direction aménagement et cadre de vie Service Habitat et Logement - 02 96 77 20 44



Avec Vir'volt, réduisez vos factures ! Isolation, chauffage, fenêtres, chauffe-eau, poêle, insert... Vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique ? Vir'voltma-maison est un programme d'aides ouvert à tous les propriétaires de maison individuelle, accessible sans condition de ressources. Une démarche simple qui s'inscrit dans le cadre du Plan Rénov'action de l'Agglomération. Les avantages sont convaincants : vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit et de conseils techniques par un conseiller tout au long de votre projet ainsi que d'aides financières et primes. Dans le Pays de Saint-Brieuc, 90 % des maisons sont susceptibles d'intégrer le dispositif Vir'Volt-ma-maison.

Contact : Agence locale de l'énergie - 14 bis rue de Gouédic, à Saint-Brieuc - 02 96 52 15 70 - contact@ale-saint-brieuc.org - virvolt-ma-maison.fr

Accessible
sans condition
de ressources

Écoto

Des autos à partager pour le trajet domicile-travail



Du 2 mars 2015 au 28 février 2016, le Conseil général va lancer un projet d'autopartage organisé, pour faciliter la mobilité dans les milieux ruraux. Le dispositif consiste à mutualiser un véhicule pour les trajets domicile-travail, et qui sera ensuite utilisé pour des déplacements professionnels et personnels. Concrètement, il faut réussir à réunir un groupe de 4, voire de 3 personnes, issues d'une même entreprise ou pas. Ensuite, elles doivent « covoiturer » ensemble le matin comme le soir sur le trajet domicile-travail avec le véhicule mis à disposition par le Conseil général. **Le coût** : chacun paie un abonnement mensuel de 100 €, dont 50 € pris en charge par l'employeur. Ce coût comprend l'utilisation partagée du véhicule et l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation des trajets entre le domicile et votre lieu de travail (carburant, assurance, entretien du véhicule...). Le véhicule est ensuite utilisable pour les besoins de l'entreprise ou pour les déplacements personnels des adhérents au service, selon diverses modalités.

Vous souhaitez plus d'informations ? Rendez vous sur cotesdarmor.fr ou contactez le 02 96 62 50 40.

L'eau, les inondations, le milieu marin

Quelles actions ?

Le bon état des eaux douces, des milieux marins et la gestion des inondations sont des objectifs nationaux et européens. Le comité de bassin Loire-Bretagne vous propose d'en débattre en participant à la consultation proposée depuis le 19 décembre 2014 et jusqu'au 18 juin 2015, et ce en répondant au questionnaire disponible sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr

Une consultation pour qui, pourquoi ?

Sur quoi donner votre avis ? Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne : - le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) - le plan de gestion des risques d'inondation. Ces documents s'appliqueront pour les années 2016 à 2021.

Qui vous consulte ? Le comité de bassin et l'État élaborent ces plans de gestion et souhaitent connaître votre avis avant de les adopter définitivement. Le comité de bassin est le « parlement de l'eau » qui réunit les représentants de l'État, des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et des associations à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Qui peut répondre et comment ? Tous les habitants du bassin. Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs identifié. Plusieurs possibilités pour donner votre avis : - retournez le questionnaire en ligne par courrier - répondez sur www.prenons-soin-de-leau.fr - formulez une contribution libre sur papier ou par courriel à sdage@eau-loire-bretagne.fr

À quoi vont servir vos avis ? Tous les avis seront analysés par le comité et l'État qui pourront décider de modifier ou compléter leurs propositions.

À votre écoute ! Vous avez déjà été consultés en 2005 et 2008 pour l'élaboration du Sdage actuel. En 2012/2013, vous avez été consultés sur les questions importantes que le Sdage 2016-2021 doit traiter. Vos avis ont été utiles. En 2013 par exemple, le comité de bassin a rendu plus explicite la question des substances médicamenteuses et hormonales, et il a renforcé la prise en compte des milieux sensibles du littoral et de l'amont des bassins versants... Plus d'infos sur www.prenons-soin-de-leau.fr

Démarchage à domicile

Attention aux faux vendeurs

La municipalité met en garde la population contre des démarchages à domicile effectués par des personnes se réclamant notamment de la mairie pour la vente de produits, dernièrement des calendriers. Nous appelons à la plus grande vigilance dans la mesure où de telles pratiques sont totalement interdites.

Pour rappel, la vente de calendriers ou autres objets par des agents de la fonction publique, ou travaillant pour le compte d'une institution publique, est strictement interdite par la loi. En cas de doute et d'une recommandation de la mairie annoncée par le démarcheur, contactez la mairie au 02 96 72 60 33

Grippe saisonnière

Pensez au vaccin

L'hiver est arrivé et avec lui, le virus de la grippe qui touche chaque année entre 2 et 8 millions de personnes en France, et entraîne le décès de plusieurs milliers de personnes, essentiellement des personnes de plus de 65 ans. La protection la plus efficace contre la grippe reste la vaccination. Le vaccin est pris en charge à 100 % pour les populations à risque (femmes enceintes, personnes obèses, de plus de 65 ans, atteintes de certaines affections, etc.).

Collecte des déchets

Le calendrier 2015

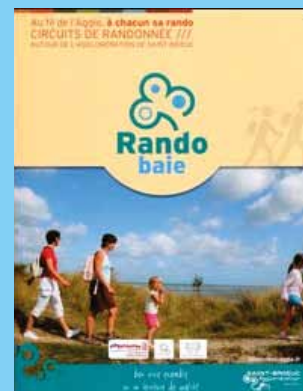
Les calendriers du tri ont été distribués début décembre avec le Sillon. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de Saint-Brieuc Agglomération www.saintbrieuc-agglo.fr



Randonnées en baie de St-Brieuc

Demander les circuits !

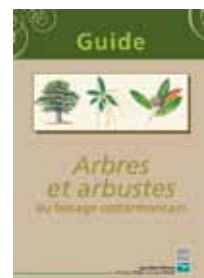
Amateurs de promenades et de randonnées pédestres, amoureux de la nature, découvrez 100 km de sentiers balisés en pays de Saint-Brieuc. Pour les explorer, 15 Rando'fiches correspondant à différents circuits sur plusieurs communes sont actuellement disponibles gratuitement à l'accueil de l'Office de tourisme et téléchargeables sur le site www.baiedesaintbrieuc.com. Par exemple, le circuit de l'Urne, vous propose une balade de 15 km à travers la campagne Yffiniacaise mais aussi le bois de Plédran. Avec l'application Cirkwi disponible dans Google play et dans l'Apple store, accédez facilement et gratuitement aux différentes boucles de randonnées présentes autour de votre position grâce au système de géolocalisation.



Arbres et arbustes du bocage costarmoricain

Un nouveau guide est disponible !

Le Conseil général vient d'éditer un nouvel ouvrage pour découvrir 19 arbres et arbustes du bocage. Celui-ci, par ses haies et talus, forge l'identité de la campagne costarmoricaine. Paysage unique, il participe au maintien des équilibres naturels du département : il régule le climat, contribue à la qualité de l'eau, protège les cultures et préserve la biodiversité. Pour aiguïser votre curiosité ou pour vous orienter en vue de replanter des haies, vous trouverez pour chaque essence les principaux critères botaniques pour les reconnaître à coup sûr, leurs exigences vis-à-vis du milieu, leur développement, leurs propriétés ainsi que leur mode de gestion.



Modification du plan local d'urbanisme

Avis d'enquête publique

Une enquête publique sera ouverte du 5 janvier 2015 au 4 février 2015 sur le projet de modification de PLU, portant sur la création d'un sous-secteur de la zone Nh en vue la modification d'un secteur classé en zone Nh en zone Nht spécifiquement dédiée à l'activité touristique. Ont été désignés par le Tribunal Administratif de Rennes M. Robert Sautereau, domicilié à Plouvara (22170), en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Yves Heuze, domicilié à Pléneuf-Val-Andre (22370), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Yffiniac, lors des permanences suivantes : lundi 5 janvier de 14h à 17h, samedi 17 janvier de 9h à 12h et mercredi 4 février de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquêtes à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie

Conseil municipal du 12 décembre en bref (principales délibérations)

Le Conseil Municipal

- **Attribue** le marché de Maîtrise d'œuvre de l'opération de requalification des voies et espaces publics de l'hyper-centre au Cabinet d'architecture spécialisé en Paysage et en urbanisme «Atelier Marion Talagrand» de Paris (13e) associé au cabinet de géomètres local Quarta au taux de 8,30% du coût travaux (unanimité)
- **Approuve** l'échéancier des travaux prévus dans le cadre du Plan d'accessibilité des voies et espaces publics (PAVE) sur la base du diagnostic réalisé par le bureau de Contrôle Apave (unanimité)
- **Délègue** au Maire la possibilité de passer directement commande auprès du Syndicat d'électricité des travaux de faibles montants dans la limite d'une enveloppe annuelle de 5.000 € (unanimité)
- **Adopte** les tarifs municipaux pour 2015 (unanimité)
- **Adopte** la décision modificative n° 1 du budget 2014 qui entérine les ajustements budgétaires nécessaires à la fin de l'exercice. Ceux-ci s'équilibrent globalement à + 22.000 € en fonctionnement en investissement, soit au total, - 2,76 % du budget primitif (unanimité des suffrages exprimés 23 pour, 4 abstentions)
- **Autorise** le Maire à engager un certain nombre de dépenses, limitativement décrites, et conformément à la réglementation, pour le début de l'exercice 2015 dans l'attente du vote du budget primitif (unanimité)
- **Reconduit** pour l'année 2015 son adhésion aux Brigade vertes, chantier d'insertion du Canton de Langueux, pour un montant de 9.729 € (unanimité)
- **Transfère** la compétence de «l'installation et de la gestion des abris voyageurs», déjà assurée par l'Agglomération dans le cadre de sa compétence Transports urbains. Celle-ci doit toutefois être formellement précisée suite à une récente jurisprudence du Conseil d'état (unanimité)
- **Prend acte** des décisions prises par le Maire par délégation de l'assemblée, notamment en matière d'achats.

Prochain conseil municipal vendredi 6 février à 19h.

Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Vous y êtes invités.

Yffiniac pour vous 2015, l'action continue

André Rabet et Laurent Boulay sont heureux de vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2015.

Comme on nous reproche d'être trop longs dans nos éditos du « Sillon », nous ferons courts.

Cette année nous continuerons notre travail d'élus et partagerons le plus possible avec les Yffiniacaises et les Yffiniacais. Les visites sur notre site et les sollicitations que nous recevons en sont la preuve, notre force d'opposition était une nécessité pour notre commune.

Ce dialogue qui s'installe entre nous est notre booster et même si nous disposons que de peu de moyens, nous entendons défendre avant tout l'intérêt général des habitants de notre commune.

Alors, rejoignez-nous sur notre site, exprimez-vous sur « Yffiniac pour vous.fr » et rencontrons-nous sur rendez-vous ou à la mairie le 3^e samedi de chaque mois de 10h à 12h. La force d'une démocratie, c'est le droit à l'expression.

BONNE ANNEE A TOUS

André Rabet 06 80 10 65 15, Laurent Boulay 06 07 37 10 27

Ecouter, échanger, agir pour Yffiniac

À l'aube de cette nouvelle année 2015, nous adressons nos vœux les plus chaleureux à tous les Yffiniacais. Santé, bonheur, prospérité et épanouissement dans votre milieu familial et professionnel.

Sur le plan communal, nous allons dans quelques semaines avoir à nous prononcer sur le budget 2015 de notre collectivité. L'élaboration du budget est un élément majeur, dans la vie de la commune et c'est là, que des points de vue divergents sont exprimés, car celui-ci engage la collectivité à court terme mais aussi sur plusieurs années.

Ce budget devra tenir compte des baisses de dotations de l'état, annoncées depuis longtemps. Les comportements en matière de choix d'investissements et de frais de fonctionnement devront être ajustés pour tenir compte de la nouvelle donne.

Certaines collectivités devront augmenter la contribution des citoyens, par une majoration des taux d'imposition, afin de boucler le budget. Gageons que pour Yffiniac, les choix et décisions futurs de la municipalité, ne nous contraignent pas à cette nécessité.

Sur le plan intercommunal il en sera de même, des efforts devront être réalisés pour contenir les dépenses. De plus en plus, la mutualisation des moyens et des équipements prendra tout son sens, pour permettre des économies d'échelle, dans la gestion de nos collectivités locales.

Souhaitons enfin, que 2015 redonne du dynamisme et de la couleur aux entreprises de notre secteur et que l'ensemble de nos concitoyens retrouve une confiance en l'avenir- un peu perdue aujourd'hui.

Bonne année à tous

Vos conseillers Groupe Ecouter-Echanger-Agir pour YFFINIAC sont à votre disposition, pour vous rendre compte de leurs prises de position, lors des séances de conseil municipal et à votre écoute permanente, pour tous les sujets que vous souhaiteriez aborder avec eux.

Nos permanences sont assurées le premier samedi de chaque mois, au local de la minorité en mairie. N'hésitez pas à nous contacter !

Fernand Robert/Annie Pihan/Fabrice Bouliou/Maryvonne Ballay
07-82-22-88-16 fryffi2014@free.fr



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens Parking Hyper U

Etat Civil

NAISSANCES

- 24/11 - Lucas Posnic, 11 impasse de la Haudière
- 30/11 - Maël Le Roux, 5 rue des Ombelles
- 01/12 - Zion Raymond, 35 rue du Général de Gaulle
- 08/12 - Zoé Jouault, Le Clos Lindu
- 12/12 - Alice Ortega, 10 rue des Jearnottes
- 12/12 - Valentin Ortega, 10 rue des Jearnottes
- 16/12 - Nahim Tellache, 4 rue Modigliani

DECES

- 25/11 - Christiane Laporte épouse Saintilan, 83 ans, 51 rue du Général de Gaulle
- 11/12 - Jean Rouxel, 84 ans, 75bis, rue du Général de Gaulle
- 18/12 - Thérèse Guernion veuve Hinault, 92 ans, 26 rue d'Armorique
- 19/12 - Denise Durand veuve Laurent, 99 ans, 25ter, rue de Penthièvre

Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

- M. Blanchet Johann, 33 rue des Villes Hervé, modification ouvertures
- M. Rault Jean-Claude, 1 rue Victor Hugo, véranda
- Mme Lerouge Aurélie, La Tenue Chêne, modification ouvertures
- Mme Boulaire Carole, 8 rue Xavier Grall, clôture
- Mme Touchery Aurélie, 18 rue des Jearnottes, création ouverture
- Société Flam', rue Jean Monnet, conduit évacuation extérieur
- M. Hagnet Ernest, 8 rue de la Croix Bertrand, modification clôture
- M. Le Prioux Christophe, 9 rue des Villes Hervé, carport

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Mme Waroux Sophie, lotissement le Dernier Sou, construction maison individuelle
- Mme Bernard Christelle, lotissement le Dernier Sou, construction maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- M. Lozach & Mme Le Guen, lotissement Le Dernier Sou, modification de l'implantation

Conciliateur de justice Prochaine permanence

Jean-Claude Lemièrre, conciliateur de justice, tiendra sa prochaine permanence mercredi 21 janvier de 14h à 16h à la mairie. Monsieur Lemièrre reçoit sur rendez-vous au 02 96 72 60 33

JANVIER

- VENDREDI 9** Voeux à la population - Salle du Belvédère*
- SAMEDI 10** Galette des rois - Salle Triskell (Carib'son)
- VENDREDI 16** Galette des rois - Salle Triskell (Les Traîne-Savates)
- SAMEDI 17** Galette des rois - Salle Triskell (Amicale des Cyclos)
- MARDI 20** Galette des rois - Salle Triskell (Pétanque Club de la Baie)
- VENDREDI 23** Galette des rois - Salle Triskell (Mordus de l'Auto)
- VENDREDI 23** Galette des rois - Croix Bertrand (Comité du Haut Yffiniac)
- SAMEDI 24** Repas Salle des Fêtes (Les Danses Bretonnes)
- LUNDI 26** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
- LUNDI 26** Rencontre lecteurs Prix Armorice
- MARDI 27** Rencontre lecteurs Prix Armorice
- VENDREDI 30** Repas - Salle des Fêtes (APEL)
- SAMEDI 31** Stage - Salle Libre-cour (Terre d'Harmonie)

FÉVRIER

- DU 2 AU 14** Exposition Les Arts Plastiques d'Hillion - Le Patio
- MARDI 3** Galette des rois - Salle Triskell (Gym Douce)
- SAMEDI 7** Concert - Salle du Belvédère (Entre Temps)
- DIMANCHE 8** Galette des rois - Salle Triskell (Comité des Fraîches)
- DIMANCHE 8** Bal - Salle des Fêtes (Amicale des Retraités)
- LUNDI 9** Courses hippiques - Hippodrome (Sté des Courses)
- VENDREDI 13** Concours de cartes - Salle des Fêtes (Amicale des Retraités)
- SAMEDI 14** Galette des rois - Salle Triskell (Amicale des Cyclos)
- SAMEDI 21** Assemblée générale - Salle Triskell (Union Bouliste)
- SAMEDI 28** Collecte de sang - Salle des Fêtes - De 9h à 13h
- SAMEDI 28** Zumba party - Salle des Fêtes (Carib'son)
- SAMEDI 28** Championnat départemental de tennis de table - Complexe Sportif

*Voeux à la population

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du Maire destinée aux nouveaux habitants, mais également aux entreprises et associations se déroulera **VENDREDI 9 JANVIER 2015 à 19h à la Salle du Belvédère.**

PARUTION DU SILLON

Vos articles doivent nous parvenir au plus tard le 5 du mois qui précède le mois de parution souhaité.



MAIRIE : Place de la Mairie BP 9 22120 Yffiniac Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30), samedi de 9h à 12h (Etat Civil)
Mail : accueil@ville-yffiniac.fr / Textes et photos Sillon : communication@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Michel Hinault
Le Sillon est édité à 2550 exemplaires et imprimé sur papier recyclé. Distribution : Mairie d'Yffiniac
Création, Impression Roudenn Grafik

Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com